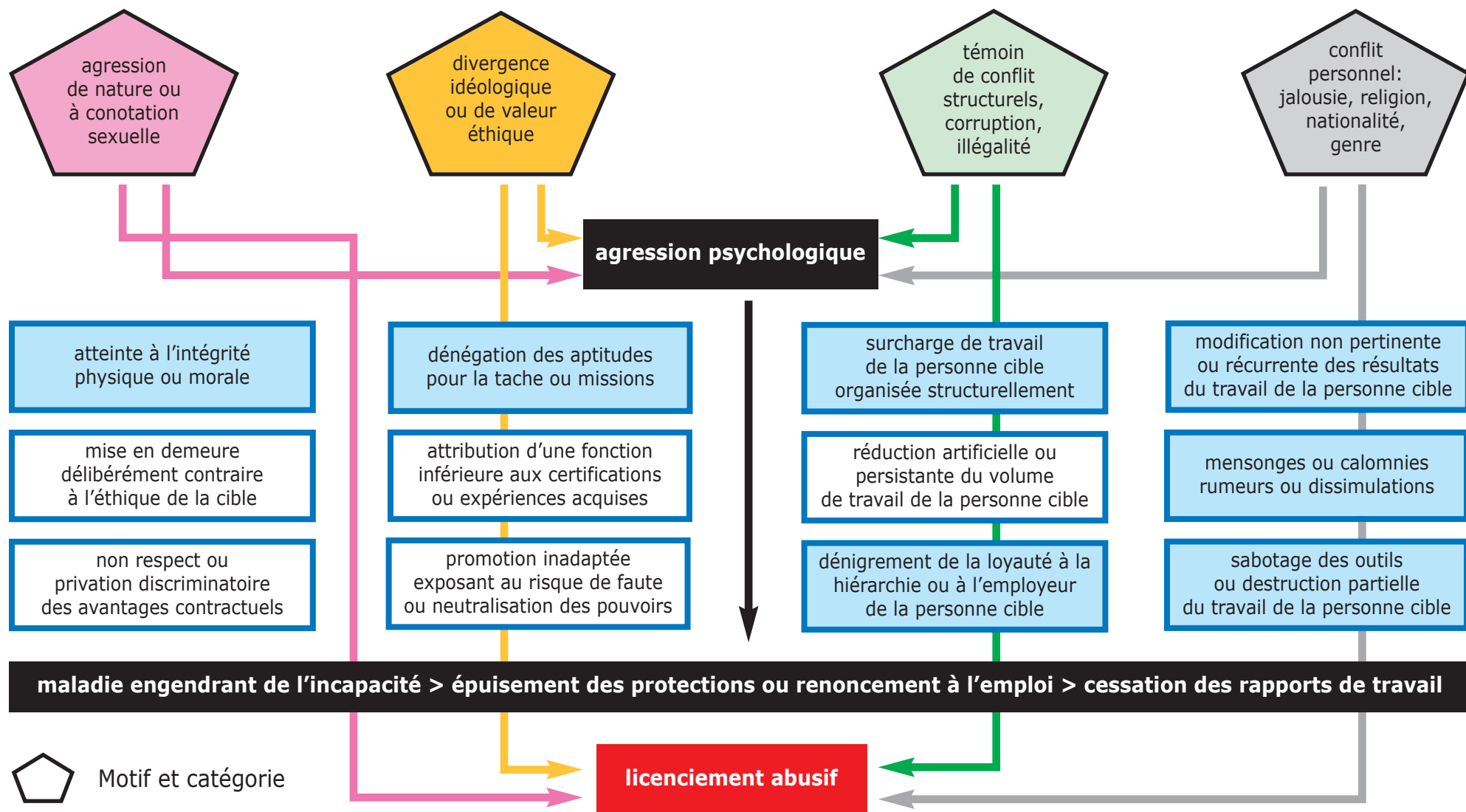


Les principaux cas de violence au travail



Action Très souvent, les violences et représailles ont lieu suite à un rapport interne ou une objection, voir parfois après la formulation de propositions d'amélioration des processus du travail.



Si l'emplacement des 12 Actions sous un des Motifs peut suggérer une filiation avec lui, cela n'exclut pas le recours aux autres Actions collatérales par celles ou ceux qui sont animés par un ou plusieurs Motifs. Ainsi, par exemple, les conflits personnels peuvent trouver leur origine dans des différences idéologiques ou de valeurs, et l'atteinte à l'intégrité physique ou morale n'est pas uniquement subie dans le harcèlement sexuel. La composition des énoncés (non exhaustifs) des 3 lignes d'Actions indique une graduation vers l'abjecte, mais l'agresseur détermine seul l'ordre utilisé. Parce que les violences au travail - bien que plus rares - se produisent parfois du bas vers le haut, un fond bleu marque celles utilisables par le subordonné sur «sa» cible «supérieure».